

Mont de Marsan, le 28 Novembre 2014

**Association Française pour le Développement
des Véloroutes et Voies Vertes (AF3V)**

Délégation des Landes
c/o association Place au Vélo Marsan
délégués : Jean-François et Claire LATASTE
11 rue Alain Michèle 40000 MONT DE MARSAN

à Madame Geneviève DARRIEUSSECQ
Présidente de Marsan Agglomération
575 avenue du MI Foch 40000 MONT DE MARSAN

OBJET : Véloroute des Pèlerins (EV3)

Madame la présidente,

Le 3 Juin dernier nous avons rencontré, au siège de Marsan Agglomération, monsieur Jean Yves Parronnaud, vice président de la communauté . L'objet de cette rencontre était d'attirer l'attention de Marsan Agglomération sur la position centrale de notre communauté en matière de véloroutes dans le Sud-Ouest, puisqu'elle est le point de rencontre des itinéraires Est-Ouest et Nord-Sud définis aux schémas européen et national des véloroutes et voies vertes. Nous avons rappelé à cette occasion que les véloroutes constituent un atout touristique de tout premier ordre, comme l'a clairement démontré l'exemple de « la Loire à vélo ».

L'Eurovélo 3 en particulier, appelée aussi « Véloroute des pèlerins » (de Trondheim en Norvège à Saint Jacques de Compostelle) est destinée à jouer un rôle central dans le développement du tourisme à vélo en Europe. Notre ville, déjà étape importante pour le pèlerinage pédestre est ainsi appelée à devenir aussi, par sa position sur cette voie cyclable européenne, une étape importante pour le pèlerinage cycliste.

La grande réussite que constitue l'aménagement des berges de la Midouze s'inscrit parfaitement dans le développement de cette véloroute dont le tracé traverse notre ville, venant de l'Est par la voie verte du Marsan et continuant vers la mer par le chemin de halage.

- Or, le succès populaire que connaît la voie des berges et sa passerelle a redonné vie à ce dernier, du moins pour le tronçon praticable qui va jusqu'au pont sous la rocade. Cette partie, qui a été jadis goudronnée, et qui n'a jamais été entretenue, s'est très peu détériorée malgré les nombreuses crues qu'elle a subies. Elle est maintenant très fréquentée car son accès est devenu facile depuis le centre ville . Nous avons pu le constater en la parcourant à deux reprises , une fois en semaine , et une autre fois un Dimanche .

Le moment semble donc venu de remettre en état la partie urbaine de cet itinéraire (jusqu'à Jouanas dans un premier temps) qui constituera une agréable promenade pour les montois et atteindra certainement le même niveau de fréquentation que la voie verte du Marsan sur laquelle nous avons rencontré le Dimanche 26 Octobre, 105 personnes (à pieds ou à vélo) sur les trois derniers kilomètres avant la ville !

Il apparaît surtout nécessaire de prendre contact dès maintenant avec les différents services parties prenantes du futur aménagement du chemin de halage en vue de sa réhabilitation en voie verte . Le Conseil Général , lors de la présentation de son « Plan Action Climat » au comité consultatif de l'environnement , a déclaré vouloir promouvoir en priorité le développement des itinéraires cyclistes et accompagner les collectivités qui désirent les mettre en place. Il pourra donc largement participer à cet aménagement qui sera aussi subventionné par l'Europe puisque inscrit dans le schéma européen des eurovélos .

C'est dans l'attente de l'annonce de cette mise en chantier que nous vous prions d'agréer, madame la présidente , l'assurance de nos sentiments distingués.

Jean-François et Claire LATASTE
Délégués départementaux AF3V